



Conseil communal  
Le bureau

# Extrait du procès-verbal

## Séance du mercredi 5 mai 2021

sous la Présidence de Madame Cuénoud González

**Préavis N° 05-2021**    **Service de la défense incendie et secours (SDIS)**  
**Mise à jour du règlement intercommunal du SDIS**  
**Ouest-Lavaux**

---

### Le Conseil communal de Pully

vu    le préavis municipal N° 05-2021 du 17 mars 2021,  
vu    le rapport de la Commission des affaires régionales et intercommunales,

décide

- 1) d'accepter les modifications des articles 12,13, 23 et 24 du Règlement intercommunal du SDIS Ouest-Lavaux ;
- 2) d'accepter la mise à jour de l'annexe 1 du Règlement intercommunal du SDIS Ouest-Lavaux ;
- 3) de fixer l'entrée en vigueur de ces modifications dès leur approbation par la Cheffe du département de l'environnement et de la sécurité, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully  
La présidente

Odile CUENOUD GONZALEZ



La secrétaire

Francine MEDANA

Pully, le 5 mai 2021